

Question orale de Caroline Cassart, Députée,
à Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur,
de l'Enseignement de la Promotion sociale,
des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse,
des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports
et de la Promotion de Bruxelles, concernant
**La mauvaise préparation des élèves du secondaire pour les
études de biologie et biochimie**

Madame la Ministre,

Une étude de l'agence d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) vient de sortir après avoir analysé transversalement les formations supérieures en biologie et en biochimie en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette agence a ainsi scruté sept programmes assurés dans cinq universités et une Haute École, lesquelles formaient près de 1700 étudiants. Elle constate un taux d'échec massif, autour de 70%, pour les étudiants de première génération en premier bachelier.

Si des programmes d'aide à la réussite ont été mis sur pied, ceux-ci ne seraient pas suffisants pour venir en aide à ces étudiants.

En outre, l'anglais, ultra-dominante dans le monde scientifique, n'est pas assez maîtrisé par les étudiants, malgré les cours spécifiques qu'ils reçoivent.

Enfin, elle constate également que la plupart des étudiants (70%) orientent leur carrière vers la recherche académique et non vers le monde de l'entreprise, malgré la demande en la matière.

Madame la Ministre, avez-vous pris connaissance de cette étude ? Des aménagements sont-ils prévus en la matière pour faire face à ces constats, notamment en termes de stages ou de mises en contact plus régulières avec le monde de l'entreprise? Nous le savons, ces filières sont primordiales et porteuses d'emplois. La population étudiante n'y cesse d'ailleurs d'augmenter. Il serait donc véritablement intéressant de revoir leur système de fonctionnement pour garantir la réussite des étudiants qui s'y inscrivent.

Je vous remercie.

La réponse de la Ministre Glatigny :

Mon équipe a pris connaissance de l'analyse transversale de l'AEQES consacrée au cluster « biologie-biochimie ».

Concernant le taux de déperdition d'étudiants (de 59 à 70%) en Bachelier, celui-ci est comparable à d'autres cursus scientifiques (mathématiques, sciences physiques, chimiques, géographiques). Ce n'est pas une situation spécifique à la Fédération Wallonie-Bruxelles, puisque le taux d'échec est similaire à celui de la France. Ce n'est pas non plus un phénomène récent, puisque lors de la précédente analyse transversale (2006-2007), le taux d'échec était déjà de 64%. Toutefois, ceci illustre deux problèmes connus depuis longtemps : le premier concerne le niveau de compétences des élèves francophones en sciences, qui est légèrement en dessous de la moyenne OCDE (PISA 2018). Le deuxième concerne l'orientation à la sortie de l'enseignement secondaire. Comme vous le savez, l'orientation des élèves et des étudiants fait partie des engagements de la DPC. L'analyse transversale souligne la nécessité de mieux informer les futurs étudiants afin qu'ils prennent conscience, avant le début de leur parcours, du contenu de la formation en termes de cours de mathématiques, de physique ou de chimie. C'est une réflexion qui doit être menée en concertation avec l'enseignement secondaire. Néanmoins, de nombreuses initiatives existent déjà, que ce soit au niveau des pôles ou des établissements d'enseignement supérieur en matière d'information sur les études supérieures ou d'orientation. Les moyens alloués à l'aide à la réussite dans le cadre du refinancement structurel de l'enseignement supérieur, permettront d'amplifier ces dispositifs. Par ailleurs, l'analyse transversale précise bien que ce sont les crédits de 1^{er} bloc qui posent le plus de difficultés. La réforme du décret Paysage permettra de remettre des balises dans le parcours des étudiants afin d'éviter, comme cela est exposé dans l'étude, le phénomène de report de crédits lorsque le seuil de 45 crédits est atteint.

Concernant les données relatives à la répartition entre les différentes finalités, celles-ci sont calculées sur 9 années de 2007-2008 à 2016-2017. L'interprétation des chiffres peut donc varier. Ainsi la tendance pour les finalités spécialisées (plus orientées vers le monde professionnel) est une hausse de 24,5% pour l'année 2016-2017, alors que la finalité approfondie (plus orientée vers la recherche) est en baisse de 65,5% pour la même année. De plus, si les étudiants choisissant la finalité approfondie se projettent majoritairement dans une carrière académique, une fois leur thèse obtenue, une grande partie se dirige vers le secteur de l'industrie où ils peuvent valoriser leur diplôme de 3^{ème} cycle. Le périmètre d'intervention de l'AEQES ne lui permet toutefois pas de récolter des données sur le parcours professionnel après un passage par une école doctorale.

Concernant les pistes pour une meilleure insertion professionnelle, je me réjouis de voir que vous partagez comme moi l'importance que les étudiants aient un lien direct entre leurs

études et le marché de l'emploi. A mon sens, cette sensibilisation au monde de l'entreprise doit se faire dès le bachelier. Le comité d'évaluation préconise d'avoir recours aux alumni ou aux acteurs du monde professionnel. Un défi pour les formations de biologie et de biochimie est de présenter la diversité des avenir professionnels et de proposer à l'étudiant des compétences disciplinaires et transversales, alors que le paysage professionnel est en très forte évolution. J'invite les établissements à poursuivre des démarches dans l'insertion professionnelle et je serai attentive aux demandes qu'ils pourraient m'adresser à cet égard.